

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER UNE CLÔTURE

**DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE**

Délai d'instruction de 1 mois (délai de droit commun) Vous trouverez sur cette fiche les différentes pièces à fournir pour constituer votre dossier.

**1 UN FORMULAIRE**

[Cerfa n°16702\\*01](#)

**2 UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN**

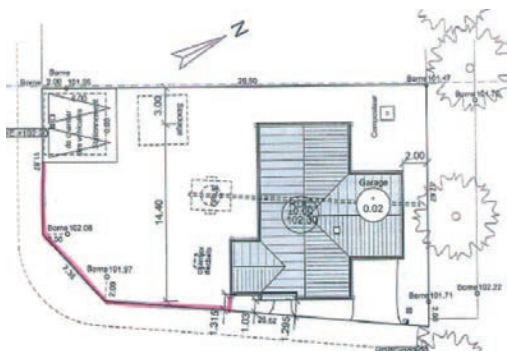
Il doit permettre de localiser précisément votre terrain à l'intérieur de la commune.



**3 UN PLAN DE MASSE**

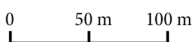
Il permet de décrire le terrain et d'y situer la clôture.

- Surlignez les limites du terrain



impactées par la construction de la clôture.

- Précisez l'échelle graphique utilisée



**4 UNE REPRÉSENTATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR**

Ce document permet d'apprécier la réalisation du projet de clôture.



**5 UNE NOTICE**

Complément du document graphique, la notice permet de justifier vos choix : insertion dans l'environnement naturel et/ou bâti existant.

**RÉDIGEZ UN TEXTE DÉCRIVANT VOTRE PROJET :**

- La nature et les couleurs des matériaux apparents,
- La hauteur de la clôture.

**6 UNE PHOTOGRAPHIE**

Elle permettra de situer l'emplacement de la future clôture.

